À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École du Mistral (secondaire)

Commission scolaire des Phares

Mont-Joli
Mai 2013

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Québec EN FORME

Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

Table des matières

INTRODUCTION **3**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VÉLOS **4**

1. ÉTAT DES LIEUX 4

1.1 Emplacement de l'école *4*

1.2 Environnement urbain *6*

1.3 Stationnement existant *6*

2. RECOMMANDATIONS 7

2.1 Sites recommandés *7*

3. ÉQUIPEMENTS 11

3.1 Types de supports recommandés *11*

3.2 Autres recommandations *11*

4. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 12

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *12*

4.2 Procédures pour l'acquisition de supports et demande de soumission *12*

4.3 Prévention du vol *12*

4.4 Optimiser l'utilisation des râteliers *13*

4.5 Promotion *13*

RÉFÉRENCES **14**

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo!* Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélos a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur freinant les étudiants à ne pas rouler jusqu'à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélo conformes, installés à un endroit adéquat, peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École du Mistral

Adresse : **École du Mistral**
254, avenue Ross
Mont-Joli G5H 3M4
le-mistral@csphares.qc.ca
Téléphone : 418 775-7206
Télécopieur : 418 775-1215

Contact : Monsieur Renaud Bouillon, directeur
Monsieur Yann Normand, directeur adjoint

Nombre d'élèves : 800

Nombre d'employés : 120

Date de la visite : Mardi 12 mars 2013 avec MM. Yann Normand, Sébastien Rioux et Mario Gagné.

Sommaire :
Nombre de places lors de la visite : 8 places
Nombre de places totales recommandé : entre 42 et 120 places

Résumé des recommandations :
Ajout de places : entre 42 et 120 places
Installation de repères visuels : à faire

Visite effectuée par : **Madame Andrée Lambert**
Agence de la santé et des services sociaux du BSL
418 724-5231, poste 6050
andree.lambert.asss01@ssss.gouv.qc.ca

Madame Daniele Dumont
Mitis en Forme

Suivi du dossier : **Madame Mélanie Leblanc**
Agente de concertation et de liaison COSMOSS
418 775-4466, poste 1717

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'École du Mistral est bordée au nord par la voie ferrée, à l'est et à l'ouest par des terrains récréatifs. Les seules voies d'accès sont orientées vers le sud-est.

École du Mistral

Commission scolaire des Phares
Visitée le 12 mars 2013

Source : Google Earth

1.2 Environnement urbain

La porte d'entrée principale des élèves donne sur la rue Ross et est également le même accès pour le stationnement des employés, des élèves et de l'arrivée des autobus.

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, l'école possède :

- 8 places;
- Les supports sont inadéquats;
- Les supports sont situés à l'ouest de l'entrée principale des élèves, porte 32.

Lors de notre visite, il n'y avait aucun vélo cadenassé sur du mobilier urbain, mais cela arrive à l'occasion.

Image : École Le Mistral – Porte 32

2. Recommandations

L'Agence recommande d'installer 42 à 120 places de stationnement pour vélos puisque le matériel est inadéquat.

2.1 Sites recommandés

Possibilités de sites pour l'aménagement de stationnements pour vélos :

- **Possibilité 1 :**

  Emplacement :
  Partagé avec le stationnement des motos

  Revêtement :
  Asphalte

  Nombre de places :
  42 places

  Type de support :
  CP-7

  Note : le stationnement est facilement accessible de la rue, mais il y a partage avec les automobilistes et les motos. Il devra y avoir de la signalisation pour annoncer la présence de stationnements pour les cyclistes.

Image : École Le Mistral

- **Possibilité 2 (en plus de la possibilité 1, ajouter ces supports) :**

  Emplacement :
  Partagé avec le stationnement des motos.

  Revêtement :
  Asphalte

  Nombre de places :
  35 places

  Type de support :
  CP-7

  Note : le stationnement est facilement accessible de la rue, mais il y a partage avec les automobilistes et les motos, il devra y avoir de la signalisation pour annoncer la présence de stationnements pour les cyclistes.

  Emplacement :
  Situé à droite de l'entrée, porte 3

  Accès :
  Rue Ross

  Revêtement :
  Asphalte

  Nombre de places :
  3

  Type de support :
  CP-3

Image : École Le Mistral

Emplacement :
Situé à gauche de l'entrée, porte 24

Accès :
- Rue Ross

Revêtement :
- Gravier

Nombre de places :
- 3

Type de support :
- CP-3

Image : École Le Mistral

Emplacement :
- Situé à droite de l'entrée, porte 26

Accès :
- Rue Ross

Revêtement :
- Gravier

Nombre de places :
- 3

Type de support :
- CP-3

Image : École Le Mistral

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

Râtelier de type CP-3 ou CP-7 :

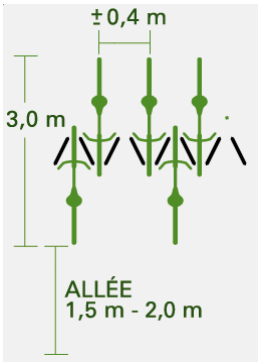

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblures de pierre.

Avantages :

- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en « U »;
- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- Offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- Difficile à utiliser avec un petit cadenas en « U » ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- Accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur de libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer, à l'aide de pancartes, la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active,* nous encourageons l'**École du Mistral** à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

L'Agence recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélo est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m;
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons;
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice;
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

4.2 Procédures pour l'acquisition de supports et demande de soumission

À l'hiver 2013, la Commission scolaire des Phares a informé ses écoles de la possibilité de les équiper d'un minimum de supports à vélos recommandé, si le besoin était manifesté.

Deux possibilités sont envisageables :

- Fabrication de supports à vélo auprès de la formation professionnelle en métallurgie de la Commission scolaire des Phares;
- Financement de la Caisse Desjardins.

41890001.pdf

Voici les prix d'une soumission demandée à l'automne 2012 à l'entreprise *Vélo-Rack* :

- Support à bicyclette CP-7 (7 places, support utilisé des deux côtés) galvanisé, plus poudre de polyester ou galvanisé, plus résine de synthèse, couleur : noir **495 $ l'unité**
- Support à bicyclette CP-3 (3 places, support utilisé des deux côtés) galvanisé, plus poudre de polyester ou galvanisé, plus résine de synthèse, couleur : noir **295 $ l'unité**

À ajouter :

- Nécessaire d'ancrage pour béton en acier inoxydable, un par support **10 $ l'unité**
- Outil de pose ancrage, un seul achat **8 $**

4.3 Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait!). Le cadenas en « U » est le modèle le plus recommandé :

- Attacher la roue avant avec le cadre au support;
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement;
- Remplacer les détaches rapides (*quick release*) par des boulons (roues et selle).

4.4 Optimiser l'utilisation des râteliers

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en « U », donc le côté où verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

4.5 Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et les enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre. Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélo peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, les parents et l'équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnements pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement

Opération vélo-boulot :
www.velo.qc.ca/veloboulot